

# D.E.S.S. en enseignement des langues

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | DIRECTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## Sommaire et particularités





NUMÉRO 2-811-1-4

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE D.E.S.S. en enseignement  
OFFICIEL des langues

TYPE Diplôme d'études  
supérieures spécialisées

CRÉDITS 30 crédits

- Admission à l'automne et à l'hiver
- Nouveau programme
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Nicole Gaboury 514 343-6661  
nicole.gaboury@umontreal.ca

## Présentation

**Le D.E.S.S. en enseignement des langues est un programme de formation continue de 30 crédits, à double concentration, qui s'adresse à tout professionnel de l'éducation souhaitant parfaire ses connaissances en acquisition et en apprentissage des langues ou en enseignement par la littérature jeunesse et aux enseignants de langues, langue d'enseignement et langues secondes ou étrangères au Canada et ailleurs dans le monde.**

- La concentration en enseignement du français par la littérature jeunesse s'adresse à tous les professionnels de l'éducation qui interviennent au préscolaire ou au primaire et qui souhaitent développer leurs connaissances et leurs compétences dans l'utilisation de la littérature jeunesse à des fins d'enseignement. Elle couvre deux volets : la littérature jeunesse et la différenciation pédagogique, et la littérature jeunesse pour approcher la langue écrite.
- La concentration en enseignement des langues secondes s'adresse aux enseignants et aux professionnels de l'éducation qui interviennent auprès des apprenants allophones ou dans des contextes de langues secondes (p.ex. en immersion) qui souhaitent développer leurs connaissances et leurs compétences sur l'acquisition et l'enseignement des langues secondes.

Cette formation peut servir de passage à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues, aux étudiants qui veulent consolider certaines habiletés ou qui souhaitent intégrer plus efficacement la recherche à leur pratique.

La structure du D.E.S.S. est conçue pour accueillir les étudiants du Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement des langues secondes et du Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement du français par la littérature-jeunesse.

## Objectifs

La réalité multiculturelle et plurilingue de l'Amérique du Nord, se reflète dans la composition de la salle de classe et fait inévitablement évoluer les pratiques et la réflexion sur l'enseignement des langues, langue d'enseignement comme langue seconde ou étrangère. Cette hétérogénéité de la classe implique de développer des préoccupations d'inclusion auxquelles le recours à la littérature jeunesse permet en partie de répondre.

Ce programme de formation continue ouvre des horizons de développement personnel et professionnel autour des thématiques actuelles en enseignement des langues :

- les enjeux et les défis de l'enseignement des langues;
- l'apprentissage et l'enseignement de la langue par l'oral, la lecture et l'écriture et la littérature;
- les processus d'acquisition des langues secondes et les approches d'enseignement;
- les approches inclusives d'enseignement des langues (p.ex., fondées sur des approches plurilingues) et la prise en compte du numérique
- l'évaluation de la progression des apprentissages ;

Ce D.E.S.S. de 30 crédits, combinant théorie et pratique, permet de développer des connaissances solides sur l'acquisition et l'enseignement des langues secondes ou sur la littérature jeunesse, il vise à faire progresser le raisonnement professionnel, l'expertise, les habiletés de communication, la compréhension de la justice sociale et de la diversité et l'autonomie chez des personnes initialement formées en enseignement des langues. Plus spécifiquement, il permet d'identifier et de comprendre des problématiques professionnelles qui les concernent, de leur trouver des solutions basées sur des choix éclairés et de les mettre en pratique.

Les étudiants titulaires d'un D.E.S.S. en enseignement des langues peuvent poursuivre leurs études à la Maîtrise en éducation, option Enseignement des langues pour réaliser un projet en lien avec une situation problème de leur choix.

Note : Le D.E.S.S. en enseignement des langues n'est pas une formation qualifiante et ne permet pas l'obtention d'un brevet d'enseignement ou d'une autorisation d'enseigner.

## Perspectives d'avenir

**Les diplômés du D.E.S.S. peuvent accéder à des fonctions et à des milieux de pratiques variés tels que :**

- enseignement dans les écoles publiques (si le brevet d'enseignement a été obtenu auparavant),
- enseignement dans les écoles privées de langues,
- conseillances pédagogiques,
- fonction publique (ex. ministère de l'Éducation, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration, etc.),
- bibliothèques scolaires,
- auteurs,
- éditeurs.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Éducation, option enseignement des langues	Maîtrise	45 crédits	2-811-1-5	Soir

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### Conditions d'admissibilité

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en enseignement des langues, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (Section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2<sup>e</sup> cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au

moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérientiels du Bureau du registraire

- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde/étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Attestation de résultat d'un test de français

### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de trois trimestres à plein temps (un an) et de neuf trimestres (trois ans) à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension.

### 3. Statut

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, il doit s'inscrire à six crédits pour être réputé inscrit à plein temps. Autrement, il est inscrit à temps partiel.

### 4. Transfert

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du D.E.S.S. peut être admis à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues (2-811-1-5) pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

### 4. Spécificité

La concentration enseignement du français par la littérature jeunesse est offerte en cohorte et pourrait être entièrement en ligne.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1<sup>er</sup> février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1<sup>er</sup> février 2024

### Hiver

- **Hiver 2023:** Du 21 mars 2022 au 1<sup>er</sup> octobre 2022
- **Hiver 2024:** Du 21 mars 2023 au 1<sup>er</sup> septembre 2023

## Structure du programme (2-811-1-4)

Version 00 (A22)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Les crédits du D.E.S.S. sont tous à option.

Il est offert selon deux concentrations :

- concentration enseignement du français par la littérature jeunesse
- concentration enseignement des langues secondes

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Le tronc commun comporte de 0 à 6 crédits à option.

#### Bloc 01A Enjeux transversaux en éducation

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 6809	École et réduction des inégalités	3.0S	PPA 6278	Parentalité, coéducation et réussite scolaire	3.0S
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC	3.0S	PPA 6430	Différenciation pédagogique	3.0J
PPA 6274	Santé mentale et difficultés scolaires	3.0S			

**SEGMENT 70C1 ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS PAR LA LITTÉRATURE JEUNESSE**

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

**Bloc 70C1A**

Option - Minimum 24 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6075	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	3.0J S	DID 6217	Questions de didactique de l'écriture	3.0J S
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0J S	DID 6280	Didactique du français : thèmes spécifiques	3.0
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0J S	DID 6328	Lecture d'images en littérature jeunesse	3.0J S
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0J S	DID 6329	Enseignement lexical et littérature jeunesse	3.0J S
DID 6209	Didactique de la littérature	3.0J S	DID 6480	Aborder l'humour en classe	3.0
DID 6213	Questions de didactique de la lecture	3.0J S			

**SEGMENT 70C2 ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES**

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

**Bloc 70C2A**

Option - Minimum 24 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0J S	DID 6232	Didactique des langues : thèmes spécifiques	3.0
DID 6219	Didactique de la grammaire et de la littérature	3.0	DID 6233	Didactique des L2 : enseignement intégré	3.0S
DID 6225	Enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue	3.0J S	DID 6484	Difficultés d'apprentissage du français	3.0J S
DID 6226	Évaluation en didactique du français	3.0S	PPA 6276	Gestion de classe et inclusion	3.0J S
DID 6231	Didactique des L2 : théories et approches	3.0S			

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche